

PROCÈS-VERBAL
RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE SAINT-JEAN
2020-2021

Date : Lundi 1^{er} février 2021
À : 18h45
Lieu : Rencontre virtuelle TEAMS

Étaient présents :

D'Amboise, Francine	Responsable du Service de garde
Gendron, Isabelle	Parent
Guilbault, Magali	Enseignante
Lagacé, Nathalie	Enseignante
Leblanc, Antoine	Directeur
Lessard, Anny	Enseignante
Mailloux, Adams	Parent
Mercier, Lauraine	Enseignante
Miron, Patricia	Parent (18h48)
Morin, Marie-Eve	Parent (Présidente)
Roy, Amélie	Parent

Était absent :

Lemonde, Jonathan	Parent
-------------------	--------

1. Ouverture de la réunion/ Accueil et présences

Ouverture de la rencontre à 18h45 par la présidente Mme Marie-Eve Morin. La rencontre est enregistrée et les participants sont avisés.

Retour sur le message écrit pour l'Info-Parents: « À l'occasion de la Semaine des enseignantes et des enseignants qui se tient du 1er au 5 février, le Conseil d'établissement souhaite souligner le travail exceptionnel des enseignantes et des enseignants de l'école St-Jean. Dans la dernière année, vous avez vu votre profession être complètement chamboulée. Passant de la classe à l'écran et de l'écran à la bulle-classe, les codes de l'enseignement ne pouvaient tout simplement pas se transposer de l'un à l'autre sans en changer l'approche. Nous reconnaissons la valeur des efforts supplémentaires que cela représente d'adopter de nouvelles technologies et d'adapter sans cesse votre pratique tout en maintenant un lien social fort avec vos élèves. Malgré les risques, l'école demeure le meilleur endroit pour l'apprentissage, le développement et le bien-être des enfants. En faisant tout ce qui est en votre pouvoir pour garder les enfants à l'école et favoriser leur réussite, vous faites partie des héros de la pandémie. »

Mme Morin rappelle que du 15 au 19 février auront lieu les journées de la persévérance scolaire sous le thème *Reconnaître la résilience et la capacité d'adaptation des jeunes* qui vivent aussi une année chamboulée.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans modification, tel que proposé par Mme Lauraine Mercier secondée par M. Adams Mailloux.

3. Période de questions du public (virtuelle)

N/A – pas de public présent

4. Adoption et suivis du procès-verbal du 14 décembre 2020

Le procès-verbal du 14 décembre 2020 est adopté avec correction des coquilles telles que mentionnées par Mme Lauraine Mercier proposé par Mme Anny Lessard secondée par Mme Isabelle Gendron.

5. Dossiers menant à une prise de décision

5.1. Adoption de l'utilisation des mesures budgétaires (annexes)

M. Antoine Leblanc mentionne qu'il n'y aura pas de présentation de budget révisé cette année étant donnée la situation actuelle. Toutefois, sont présentées des mesures budgétaires sous forme de résolution (CE-706-20-21).

M. Adam Mailloux propose l'adoption de l'utilisation des mesures budgétaires, telle que présentée, secondée par Mme Magali Guilbault.

M. Antoine Leblanc présente, à titre d'information, les détails de l'utilisation des sommes prévues à la mesure 81.

6. Dossiers d'information

6.1. Vie au service de garde

Mme D'Amboise mentionne le virage informatique du service de garde :

- Application HopHop : utilisée par 68 familles satisfaites tout comme l'équipe en place. L'efficacité de Mme Marie-Claude à l'accueil est soulignée. Les frais d'inscriptions (5\$/mois ou 21\$/an par famille) ne semblent plus un frein à l'utilisation. M. Leblanc mentionne que le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries étudie la possibilité de faire un achat de groupe pour une application similaire.
- Utilisation de Microsoft Forms pour l'inscription lors des journées pédagogiques et la création de sondages.
- On prévoit poursuivre le virage pour les inscriptions pour l'année 2021-2022

6.2. Vie à l'école

a) Mot des enseignants

Mme Lauraine Mercier souligne la période de négociations, la convention collective des enseignants étant échue depuis plus de 1 an. Les éléments salariaux, les conditions de travail, la relève plus fragile, les départs anticipés à la retraite, les services d'orthopédagogie, la réduction des services aux élèves, la réduction du nombre de classes spécialisées, l'augmentation du ratio d'élèves par classes sont portés à l'attention des membres du conseil.

Mme Mercier informe les membres que la FSE a voté en faveur de 5 journées de grève.

Mme Morin demande si un plan de contingence est prévu dans le cas où les journées de grève seraient mises en œuvre. Les enseignants présents mentionnent ne pas avoir été informés d'un tel plan, mais que les savoirs essentiels seront priorisés. Le souhait est un retour à la table des négociations.

Mme Anny Lessard souligne la conférence de Laurent Duvernay Tardif prévue le 17 février 2021 dans le cadre de la semaine de la persévérance scolaire.

Mme Magali Guilbault mentionne que les sommes engagées par l'école pour le déneigement supplémentaire dans la cour d'école permettent la création de plusieurs buttes de neige appréciées par l'ensemble des élèves lors des récréations.

Mme Nathalie Lagacé souligne qu'un 2^e gala (virtuel) est prévu par le comité de bienveillance et que la remise des billets jaunes se poursuit.

b) Mot de la direction

M. Leblanc souligne la semaine des enseignants et reconnaît la passion et l'entraide de l'ensemble des membres de l'équipe de l'école Saint-Jean.

Les iPad et ordinateurs attendus depuis septembre ont été livrés à l'école. Ces outils technologiques seront utilisés dans l'éventualité d'un confinement de classe. M. Mailloux offre son aide pour la configuration des appareils.

M. Leblanc mentionne le système d'observation et d'intervention (billets).

6.3. Critères d'inscription 2021-2022

Monsieur Leblanc présente les critères d'inscription qui sont sensiblement les mêmes que les années précédentes, l'exception du fait qu'avec l'adoption du Projet de loi 40, les enfants pourront maintenant fréquenter des écoles d'autres centres de services scolaires, mais la priorité sera toujours donnée aux élèves du secteur. Ainsi, le projet éducatif de chacune des écoles sera d'autant plus important.

6.4. Calendrier scolaire 2021-2022

Monsieur Leblanc présente le calendrier scolaire pour l'année 2021-2022. Reste à déterminer avec les enseignants les journées du début d'étape et les journées pédagogiques.

6.5. Suivi – situation COVID

M. Leblanc présente le tableau « État de la situation COVID-19 au 20 janvier 2021 ».

- Aucun jour d'école à distance depuis le 11 janvier 2021.
- Depuis le début de l'année scolaire 2020-2021, 4 élèves atteints de la COVID-19 dont 3 durant la période des fêtes, aucun membre du personnel (école et service de garde).
- Mesures mises en place lors de l'enseignement à distance pour les élèves qui sont en isolement.

7. Mot du représentant du comité de parents

Mme Marie-Ève Morin a remplacé M. Lemonde lors de la dernière séance.

- Les écoles admissibles au programme du Club des petits déjeuners ont toujours accès au service, mais pas les écoles comme la nôtre qui bénéficient de l'aide d'organismes communautaires. Considérant que nous n'offrons plus l'activité des petits déjeuners avec le Club optimiste, certains parents se questionnent quant à l'impact sur certains élèves et ils demandent au Centre de service ce qu'il est possible de faire dans le contexte actuel.
- Le comité de parents souhaiterait offrir une conférence aux membres des conseils d'établissement. Des idées de conférences susceptibles d'attirer les parents sont attendues.
- Les parents se sont montrés particulièrement inquiets du taux de réussite. Le centre de service compte présenter un portrait de la situation à la prochaine réunion.

8. Autres sujets

Soirée des bénévoles du CSS

Mme Morin rappelle la raison d'être de la soirée des bénévoles, elle mentionne l'annulation de cette soirée l'an dernier. Elle invite les membres à soumettre des propositions de bénévoles à reconnaître pour l'école Saint-Jean. Les noms doivent être soumis à Mme Morin ou M. Leblanc.

9. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 20h05 suite à la proposition de Mme Amélie Roy, secondée par M. Adams Mailloux.

Marie-Ève Morin, présidente

Antoine Leblanc, directeur